

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CLARIFICATION DES FAITS CONCERNANT LE PROJET ACQUISITION ET IMPLANTATION DE 2.594 KITS SOLAIRES DANS LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE KINSHASA PAR SOLEKTRA RDC

Kinshasa, République Démocratique du Congo – En réponse aux récents articles d'une certaine presse congolaise concernant **Solektra RDC** SARLU et notre PDG, M. **Samba Bathily**, nous souhaitons clarifier la situation relative à l'exécution du projet d'éclairage public de Kinshasa, pour lequel des allégations de détournement de fonds ont été rapportées.

Nous souhaitons aborder directement et sans équivoque les allégations de détournement de fonds portées contre notre entreprise et M. **Samba Bathily**. Il est crucial de souligner qu'aucun fonds alloué au projet d'éclairage public n'a été mal utilisé ou détourné. Chaque dollar reçu a été investi conformément aux objectifs du projet, comme en témoignent les progrès réalisés à ce jour et les documents financiers et comptables rigoureusement tenus. Les audits internes et les contrôles financiers mis en place assurent une transparence et une traçabilité totales de tous les fonds. Nous sommes disposés à coopérer pleinement avec toute enquête officielle et confiants dans le fait que ces allégations seront reconnues infondées. **Solektra RDC** prend ces accusations très au sérieux, non seulement en raison de leur impact sur notre réputation, mais aussi pour le principe de justice et de bonne gouvernance. Nous restons déterminés à prouver notre intégrité et à rétablir la confiance de toutes les parties prenantes dans notre engagement envers le développement durable de la République Démocratique du Congo.

#### Chronologie des faits :

- **2021** : Solektra RDC signe un mémorandum d'entente avec le gouvernement provincial de Kinshasa pour l'installation de 10 000 lampadaires solaires, suivie d'une étude de faisabilité entièrement exécutée par notre équipe.
- **Offre Spontanée** : À la suite de l'étude, nous avons fait une offre spontanée au gouvernorat de Kinshasa, qui par la suite nous a octroyé un marché pour un projet d'installation de 2.594 lampadaires pour un montant de 13,6 millions USD, TVA incluse (environ 1,8 millions USD).
- **Montage Financier** : En collaboration avec notre partenaire bancaire et notre équipementier français, la commande des panneaux solaires et des batteries a été lancée, reposant sur une lettre de crédit de 12 mois.
- **22 juillet 2022** : Émission d'une facture d'avance de démarrage de 30%, suivie de la finalisation de tous les travaux de génie civil dans les trois mois suivants.
- **14 novembre 2022** : Réception de toutes les lampes chez le partenaire à Bordeaux, en France.
- **Mars 2023** : Arrivée de l'ensemble des équipements dédié au projet au port de Matadi. Aussi pour donner suite à la demande du gouvernorat de Kinshasa qui projetait l'inauguration de la route d'Elengesa, nous avons procédé au dédouanement de 200 lampadaires.
- **26 avril 2023** : Installation de 175 lampes sur la route d'Elengesa, démontrant la qualité et l'efficacité de notre travail.
- **Acompte de 40%** : Après l'arrivée de tous les équipements en RDC, un acompte supplémentaire de 40% nous a été versé, portant le total des paiements à environ 9 millions USD.

- **Difficultés Administratives :** Depuis l'arrivée des équipements solaires au port de Matadi, nous avons été confrontés à des obstacles bureaucratiques qui ont freiné nos démarches pour obtenir une exonération douanière, provoquant des retards dans le projet jusqu'en septembre 2023. Malgré l'obtention d'une autorisation officielle pour une procédure d'exonération et d'enlèvement d'urgence, nos transitaires ont continué à rencontrer des entraves administratives persistantes, empêchant le dédouanement et le retrait des équipements du port jusqu'à présent.

**Solektra RDC** souligne de nouveau son engagement envers la transparence financière et l'accomplissement du projet dans les standards de qualité les plus élevés. La structure financière, mise en place en collaboration avec notre banque partenaire et notre fournisseur français, a été rigoureusement respectée, en adéquation avec la période contractuelle de 12 mois et les conditions définies dans notre lettre de crédit.

**L'intégrité de M. Samba Bathily et l'utilisation efficace des fonds alloués sont irréprouvables. Nous restons fermement attachés à ces principes d'action.**

Nous souhaitons assurer toutes les parties concernées, ainsi que l'ensemble du peuple congolais, de notre ferme engagement à mener à bien les travaux restants, conformément aux obligations que nous avons solennellement acceptées. Notre priorité reste la réalisation de ce projet dans les meilleures conditions possibles, en respectant scrupuleusement les délais et les standards de qualité établis.

Nous sommes confiants dans le fait que, dans un avenir très proche, nous aurons le privilège de parcourir ensemble les rues lumineuses de Kinshasa.

Le Service de communication de **Solektra RDC** est à votre disposition pour toute demande d'informations supplémentaires.

*NB : le point de presse de M. Samba Bathily à ce sujet est disponible en ligne à l'adresse suivante :*  
<https://bit.ly/sbpressbriefing>

Fait à Kinshasa, le 12 mars 2024

La Direction Générale

